



**Consortium pour le monitoring des violations
des droits de l'homme pendant la période électorale
de l'année 2020 au Burundi**

**DECLARATION DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSORTIUM DE
LA SOCIETE CIVILE SUR LES ELECTIONS DE 2020 CONCERNANT LE
TRIPLE SCRUTIN TENU EN DATE DU 20 MAI 2020 AU BURUNDI**

Les Burundais traversent un moment crucial de son histoire marqué par le triple scrutin présidentiel, législatif et communal de ce 20 mai 2020 et l'attente des résultats du vote dans le calme et la sérénité.

Les organisations membres du Consortium de la Société civile burundaise pour le monitoring des violations des droits de l'homme pendant la période électorale saluent d'ores et déjà le courage des électeurs et des candidats qui ont bravé la peur dans un contexte de verrouillage de l'espace démocratique où de nombreux actes d'intimidations, de harcèlement judiciaire et de violence ont été perpétrés à l'endroit de membres de partis d'opposition, de journalistes et de défenseurs des droits de l'homme.

Tout au long du processus électoral, les mêmes organisations membres du Consortium de la Société civile burundaise pour le monitoring des violations des droits de l'homme pendant la période électorale ont relevé des défis liés à la mise en place de la CENI et ses démembrements, des outils électoraux ainsi qu'une détérioration de la situation des droits de l'homme au Burundi, caractérisée par une intolérance politique inquiétante entre des membres de partis politiques dont certains ont été la cible d'assassinats, d'exécutions extrajudiciaires, de violences basées sur le genre, d'enlèvements, de tortures et d'arrestations arbitraires ainsi que d'autres irrégularités liées au processus électoral.

C'est ainsi qu'au cours de la période électorale du 15 avril 2020 au 15 mai 2020, ces organisations ont relevé 1 personne tuée, 4 personnes enlevées, 24 personnes torturées, 208 personnes arrêtées et 47 personnes blessées au cours des affrontements entre des membres des partis politiques.

Egalement, des fraudes ont été relevées dans la constitution de listes des membres des bureaux de vote, la partialité des agents des institutions de l'Etat dans le processus électoral a été observée et des destructions méchantes de biens appartenant aux membres de partis politiques ont été le théâtre presque quotidien des gens du voisinage.

Pendant la période de la campagne électorale, ces organisations ont été inquiétées par une vague d'arrestations illégales et emprisonnements abusifs dirigés contre des membres du parti CNL, en particulier des candidats aux élections communales, législatives et sénatoriales ou des représentants de ce parti à différents niveaux administratifs ainsi que des mandataires de ce parti au scrutin du 20 mai 2020. Au cours de cette période cruciale, au moins sur 146 personnes arrêtées, 143 sont des membres du parti CNL dont 26 ont par la suite été directement conduits dans différentes prisons du pays.

Ces organisations déplorent que les mêmes incidents et irrégularités observés au cours de la campagne électorale se soient accentués en date du 20 mai 2020, le jour du scrutin présidentiel, législatif et communal.

Ainsi, dans 16 sur 18 provinces du pays, les votes multiples, à l'aide parfois de plusieurs cartes enregistrées sur différents individus décédés ou en exil, les arrestations des membres du CNL et ses mandataires, le non-respect des consignes établis par la CENI, notamment l'accompagnement et la surveillance des électeurs par des Imbonerakure et/ou des membres des bureaux de vote du parti CNDD-FDD dans les isolements, la non vérification des urnes avant le début de l'opération de vote, les achats de conscience et la poursuite des opérations de campagne électorale dans les rangs

d'électeurs par des membres du parti CNDD-FDD, les des intimidations des membres de partis d'opposition par des membres de la milice Imbonerakure et la police ont été relevés le jour des scrutins dans certains bureaux de vote.

En plus de ce qui précède, ces organisations doutent de la crédibilité des résultats des urnes, vu la non publication du nombre exact de bureaux de vote, le non affichage du fichier électoral, la distribution de dernière minute des cartes d'électeurs, l'accès limité des journalistes aux bureaux de vote, l'interdiction d'utilisation des téléphones portables dans les bureaux de vote et le blocage des réseaux sociaux.

Considérant la situation alarmante observée le jour de ces élections au Burundi, ces organisations recommandent ce qui suit :

A la CENI

De prouver son impartialité dans la gestion du scrutin du 20 mai 2020 en publiant des résultats qui traduisent la sincérité du choix des électeurs,

Au Gouvernement du Burundi

De jouer pleinement son rôle de protéger la population sans distinction aucune,
De traduire en justice tous les auteurs des violations des droits de l'homme observées sans distinction,

Aux corps de défense et de sécurité

D'œuvrer au service de la population burundaise en assurant la sécurité pour tous sans parti pris,

Aux membres des partis politiques

De militer pour la paix pour tous,

A la population

De rester sereine et solidaire et ne pas céder aux sollicitations divisionnistes.